

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 43

Artikel: Nos chants religieux
Autor: Draussin, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

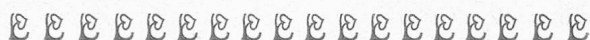
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

médecine ou au cours d'anatomie. Ayant appris que la bibliothèque du Conservatoire, avec ses innombrables partitions, était ouverte au public, il ne put résister au désir d'y aller étudier les œuvres de Glück pour lesquelles il avait déjà une passion instinctive. Une fois admis dans ce sanctuaire il n'en sortit plus.

Dans ses *Mémoires*, Hector Berlioz raconte la plaisante aventure qui lui arriva avec Cherubini alors directeur du Conservatoire : « A peine parvenu à la direction du Conservatoire en remplacement de M. Perni qui venait de mourir, Cherubini voulut signaler son avènement par des rigueurs inconnues dans l'organisation intérieure de l'école où le puritanisme n'était pas précisément à l'ordre du jour. Il ordonna, pour rendre la rencontre des élèves des deux sexes impossible hors de la surveillance des professeurs, que les hommes entrassent par la porte du Faubourg-Poissonnière, et les femmes par celle de la rue Bergère ; ces différentes entrées étant placées aux deux extrémités opposées du bâtiment. En me rendant un matin à la bibliothèque ignorant le décret moral qui venait d'être promulgué, j'entrai, suivant ma coutume, par la porte de la rue Bergère, la porte féminine, et j'allais arriver à la bibliothèque quand un domestique, m'arrêtant au milieu de la cour voulut me faire sortir pour revenir ensuite au même point en rentrant par la porte masculine. Je trouvais si ridicule cette prétention, que j'envoyais paître l'argus en livrée, et je poursuivis mon chemin. Le drôle voulut faire sa cour au nouveau maître en se montrant aussi rigide que lui. Il ne se tint donc pas battu, et courut rapporter le fait au directeur. J'étais depuis un quart d'heure absorbé par la lecture d'*Alceste*, ne songeant plus à cet incident, quand Cherubini, suivi de mon dénonciateur, entra dans la salle de lecture, la figure plus cadavéreuse, les cheveux plus hérissés, les yeux plus méchants et d'un pas plus saccadé que de coutume. Ils firent le tour de la table où étaient accoudés plusieurs lecteurs ; après les avoir tous examinés successivement, le domestique s'arrêtant devant moi s'écria : « Le voilà ! » Cherubini était dans une telle colère qu'il demeura un instant

sans pouvoir articuler une parole : « Ah, ah, ah, ah ! c'est vous, dit-il enfin avec son accent italien que sa fureur rendait plus comique, c'est vous qui entrez par la porte que, que zé ne veux pas qu'on passe ! — Monsieur je ne connaissais pas votre défense, une autre fois je m'y conformerai. — Une autre fois ! une autre fois ! Qué — qué — qué — venez-vous faire ici ? — Vous le voyez, Monsieur, j'y viens étudier les partitions de Glück.

(A suivre.)



Nos chants religieux

Comme ils sont très rares ceux qui n'aiment pas la musique et comme tout le monde est d'accord sur l'importance du chant religieux, je ne crois pas avoir à m'excuser d'en parler ici.

La Société des Ecoles du dimanche françaises vient de publier une double édition, revue et considérablement augmentée de son recueil de cantiques. Tout ce qui constitue un progrès, si faible soit-il, mérite approbation ; aussi louons-nous de grand cœur le travail dont il s'agit. Plusieurs regretteront, sans doute, l'ancienne édition avec musique à quatre parties ; mais il n'y a rien à répliquer aux raisons de cette suppression, ou plutôt de la fusion en une seule, des deux éditions antérieures, l'une avec musique à quatre parties, l'autre avec musique à deux parties seulement. Il fallait faire des économies ; or la grande édition coûtait cher et n'était pas d'un débit facile. — Il est vrai que le nouveau recueil, avec musique à quatre parties coûte fr. 4, tandis que son prédécesseur (musique à deux voix) ne coûtait que soixante centimes. Mais l'avantage d'une musique plus complète, et de morceaux plus nombreux représente largement et compense l'écart de prix. — L'édition, texte seul, imprimée en caractères un peu trop fins, est d'un prix si modéré que chaque enfant pourra désormais avoir son exemplaire, soit qu'il l'achète, soit que la caisse de l'école le lui fournisse.

Il importe que nos enfants chantent ; il est sage de leur apprendre non seulement des cantiques composés pour eux ou adaptés à leur intelligence des choses religieuses, mais encore de les préparer à la vie d'Eglise dont ils deviendront participants lors du catéchuménat, en leur enseignant quelques-unes des hymnes qui composent les recueils pour adultes. Aussi une place assez large a-t-elle été faite aux chants appartenant aux divers recueils ecclésiastiques. Huit psaumes, notamment, forment comme l'introduction du nouveau Recueil.

De 171, le chiffre des morceaux passe donc à 240. C'est un enrichissement notable. — Ajoutons que l'ordre a succédé à un pêle-mêle déplorable, et que quelques-uns des nouveaux se feront vite adopter de notre population enfantine, par leur allure vive ou par leur caractère simple et gracieux, tel le numéro 99 (Tu feras, si l'on t'en prie). Quelques-uns, ai-je dit, mais pas tous. Et je dois exprimer un double regret : 1° que les éditeurs aient trop complaisamment admis des compositions d'une valeur musicale contestable ; 2° qu'ils aient substitué pour plusieurs cantiques, à des airs devenus populaires, des mélodies qui sont loin de les valoir. Parmi ces substitutions malencontreuses, je dois citer celles qui concernent les numéros 130 (Qui donc soutiendra ma faiblesse ?), 160 (Entrons à l'école), 161 (Que Dieu bénisse notre école), 222 (Seigneur, de ta demeure).

Toute justice rendue à la valeur du recueil des Ecoles du dimanche, une chose nous frappe : la rareté relative des jolis cantiques composés spécialement pour enfants. Comment, parmi nos nombreux compositeurs, n'y en a-t-il pas un qui ait tenté ce que Louis Tournier a si bien fait au point de vue poétique ? Et quand je pense aux délicieuses rondes enfantines de Jaques(*), je me demande pourquoi le sentiment religieux et l'amour des jeunes n'ont pas encore suscité un chantre chrétien qui dotât nos écoles du dimanche et du jeudi d'une trentaine d'hymnes dont la valeur artistique, la variété des sujets, l'unité

(*) Il existe un recueil d'Enfantines religieuses de cet auteur, chez W. Sandoz, Neuchâtel. (Note de la Réd.)

et l'originalité d'inspiration assureraient le succès.

Il est difficile d'écrire de la musique pour les enfants ; nous ne le savons que trop. Il ne l'est pas moins d'en écrire pour les adultes. Certes, les chœurs soit pour hommes, soit mixtes ne manquent pas, et il suffit d'ouvrir un concours pour que le comité qui a mission de décerner les prix soit bombardé de compositions. Mais que de fatras, que d'élucubrations les unes savantes, les autres prétentieuses et non moins vulgaires, presque toutes remarquables par l'absence d'inspiration, et qui sont à la musique ce que certains vers sont à la poésie.

Il y a quelques semaines, à propos d'une courte critique consacrée à un chœur de Noël, je reçus de l'auteur une lettre, parfaitement courtoise, où l'on me demandait ce que j'entendais par musique religieuse protestante et où l'on m'invitait à donner, dans ce journal, une étude sur ce sujet. La question ainsi posée est un peu embarrassante ; l'étude à laquelle on me fait l'honneur de me convier exigerait des loisirs et une documentation qui me font défaut. Mais, je puis un peu mieux que je ne l'avais fait préciser ma pensée par des exemples. Mon honorable correspondant voudra bien reconnaître que certains chants, qui ont du succès dans les églises catholiques, *Ave maria*, *Crucifixus*, *Stabat mater* ne sauraient être appropriés à notre tempérament protestant, même si on les affublait de paroles en rapport avec nos idées religieuses. Leur mièvrerie douceuse, leur platitude écœurante ne sauraient convenir à notre austérité traditionnelle et à la spiritualité de nos besoins. Il y a, certes, des hymnes de compositeurs catholiques, tel l'*Ave verum* de Mozart, dont l'adaptation protestante est d'autant plus facile que l'inspiration en est tout simplement, c'est-à-dire éminemment chrétienne, et plane au-dessus des divergences et des étroitesse confessionnelles. Mais il en est d'autres dont le style, le rythme, le caractère intime, en dehors de toute considération technique, accusent si nettement l'origine, qu'on peut aussi aisément les distinguer de nos chants qu'il est facile de distinguer, dans le genre profane, un fandango d'une tarentelle.

Si mon honorable correspondant avait entendu, à l'Oratoire, lors du cinquantenaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme, les admirables compositions de Goudimel, exécutées par un double quatuor, sous la direction de M. Expert, il n'aurait pu s'empêcher de dire : la musique religieuse protestante, la voilà. Pour m'en tenir à quelques spécimens, je citerai comme spécifiquement protestants les chefs-d'œuvres bien connus : les chœurs de *Judas Macchabée*, de Hændel; l'air de la *Pentecôte*, de S. Bach; les chœurs d'*Athalie*, de Mendelssohn. Et dans l'hymnologie ecclésiastique, je pourrais encore citer plusieurs chants moraves, les chorals allemands, les cantiques de Malan (toutes réserves faites sur leur pauvreté harmonique), quelques chœurs et cantiques d'Ami Bost, une dizaine de numéros des *Chants chrétiens*, signés Heinrich Roth ou H. L. (M^{me} Lutteroth), aussi remarquables de science que d'élévation.

En résumé, ce qui caractérise la musique religieuse protestante, par où j'entends, non certes tout ce qui a été écrit par des compositeurs protestants, mais les œuvres qui s'imposent en quelque sorte à l'admiration, c'est l'élévation et l'austérité, l'absence, dans le style, dans le rythme, de toute afféterie, de toute allure langoureuse ou frivole. Elle est aussi éloignée de l'opéra que du Sacré-Cœur. Elle est et doit rester huguenote.

H. DRAUSSIN.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Lettre de voyage.

Cher ami,

Le voyage que je viens d'accomplir en Suède m'a permis d'assister, au moins d'assez près, à quelques évènements curieux que je ne puis m'empêcher de te conter.

Parmi les collègues en renom de ma génération, l'un des plus sympathiques est Willy Burmester. Interprétation sobre et virile, style châtié, toute sa manière repose

du ton pleurnichard pour demoiselles de pensionnats, auquel trop de violonistes s'abandonnent aujourd'hui. Me précédant de quinze jours dans la capitale suédoise, il y reçut un accueil enthousiaste et ses nombreux mérites y furent amplement appréciés. Admirable interprète des œuvres de Bach, il sait aussi, grâce à un mécanisme foudroyant, jongler avec les espiègleries italiennes de Paganini. Malheureusement il est accompagné d'un impresario au zèle farouche. Aucune réclame n'étant à dédaigner, le brave homme n'en craint aucune pour son client, qui, trop occupé de son art, se désintéresse de ce que mon parrain Planté appelle spirituellement les questions de cuisine. Il en résulte à Stockholm des réclames dans les journaux telles : Burmester, roi des violonistes, Paganini redivivus, etc., etc. Le Suédois qui se laisse volontiers « pincer » par la réclame lorsqu'il s'agit d'un cirque ou d'une chanteuse de café-concert, ne « marche pas » et se méfie lorsque la même réclame s'applique à un artiste sérieux. C'est même là que réside une extrême difficulté et que seul un impresario de génie saura résoudre : faire de la réclame sans en avoir l'air ! C'est ce que ne sait pas faire l'agent de Burmester.

D'autre part, avant de te narrer le plus intéressant de l'aventure, il me faut te parler de M. Peterson-Berger, critique musical au « Dagens Nyheter », l'un des plus grands quotidiens de Stockholm. Compositeur honorable, musicien sérieux, M. Peterson-Berger occupe son poste depuis plus de cinq ans, si je ne me trompe, avec une grande autorité. Il s'était donné comme tâche d'améliorer et d'assainir la vie musicale de la capitale en la déblayant des virtuoses étrangers et des éléments locaux qu'il trouvait insuffisants. Les dons de l'écrivain ne lui faisant pas défaut, il réussit amplement et devint rapidement le critique qui *donne le ton*.

Voilà pour les qualités; quant aux défauts qui lui sont reprochés assez généralement, il faut citer en premier lieu une manière sarcastique et personnelle de s'attaquer aux artistes. Il ne craignit pas, jadis, de dire les pires choses de Saint-Saëns qui